

Entretien avec Nathalie Mons

« Pour le CNESCO, l'évaluation repose à la fois sur un socle scientifique et sur une démarche participative »

Nathalie Mons est sociologue, professeure de sociologie à l'université de Cergy-Pontoise, spécialisée dans l'action publique en éducation. Elle dirige depuis 2014 le Conseil national d'évaluation du système scolaire (CNESCO). Entretien réalisé par Régis Guyon en février 2018.

Régis GUYON. Pouvez-vous nous rappeler ce qui a présidé à la création du CNESCO, en 2014, dans la foulée de la loi de Refondation de l'école de la République ?

Nathalie MONS. Le CNESCO a été institué pour créer une évaluation indépendante de l'école. Il s'agissait de pouvoir développer, à côté de ce qui était déjà fait au sein de l'école par l'Inspection générale et la DEEP, une organisation qui porte un regard depuis l'extérieur de l'école française. Au sein même du Conseil, il n'y a pas de représentants directs de l'Éducation nationale ; pour plus de la moitié, il est composé de scientifiques spécialistes de l'évaluation, de personnalités politiques – issues de la majorité comme de l'opposition – et de membres du Conseil économique, social et environnemental (CÉSE).

R. G. Le CNESCO occupe ainsi une place particulière, de par son indépendance vis-à-vis de l'institution. Mais sa singularité ne vient-elle pas aussi du fait que son activité concerne et rencontre tout autant la recherche, l'institution et ses acteurs, auxquels s'adressent ses productions ?

N. M. L'évaluation indépendante pour laquelle le CNESCO a été missionné repose selon nous à la fois sur un socle scientifique et sur une démarche participative. La méthode CNESCO est en ce sens originale, en France comme à l'étranger. Comme nous ne souhaitons ni donner des résultats hors-sol, ni nous limiter à la publication de rapports d'évaluation qui sont en général peu lus, il nous a semblé intéressant de livrer ces matériaux à la communauté éducative de manière à lui permettre de co-construire et de co-rédiger, avec le Conseil, les recommandations. Nous avons pensé à une stratégie de liaisons entre le monde de la recherche et les praticiens de terrain. Le CNESCO joue ce rôle de passeur entre les deux pour que la communauté éducative prenne en compte ces évaluations. Il y a donc deux dimensions dans notre travail d'évaluation : une dimension scientifique et une autre participative.

R. G. Pour la rédaction des rapports, le CNESCO convoque des spécialistes, des chercheurs, afin de produire des objets un peu différents de ceux auxquels nous sommes habitués : ils ressemblent plus à des outils de synthèse, relativement faciles à s'approprier, proposant « ce qu'il faut savoir » sur une question. Est-ce que cette simplicité d'appropriation est votre intention ?

N. M. Il y a plusieurs intentions. Sur un sujet, on souhaite regarder l'évaluation au travers de plusieurs prismes disciplinaires, la sociologie, l'économie, la politique, la didactique. On réunit ainsi tout un réseau de chercheurs autour d'un sujet pour qu'ils évaluent l'école à travers leur entrée disciplinaire. C'est l'ensemble de ces entrées qui nous permet d'appréhender réellement l'objet évalué. Ces chercheurs sont français et étrangers, dans le souci de regarder l'école française au-delà de ses frontières. La deuxième intention est à la fois de faire des synthèses de ce qui a été déjà écrit sur un sujet, comme vous venez de le dire, afin de rendre l'ensemble accessible aux praticiens, mais aussi de les compléter par des commandes d'évaluations originales. Il y a donc plusieurs intentions dans les évaluations que nous produisons : premièrement, synthétiser les évaluations qui ont déjà été produites pour voir si elles sont convergentes – ce qui est rarement réalisé, on empile généralement les évaluations ou les recherches sans effort de cumulativité – et deuxièmement, produire des évaluations originales pour compléter les apports précédents.

R. G. Si l'on pense à l'appropriation et à la participation des acteurs de l'éducation – que ce soit à travers des conférences de consensus, avec la variété des membres du jury, ou avec des expériences comme celle que Réseau Canopé mène avec le CNETSCO sur les suites que l'on peut donner aux recommandations sur le terrain –, est-ce que cette attention portée aux acteurs, à la fois comme contributeurs et comme récepteurs de ces travaux, fait partie de ce que vous souhaitez mettre en avant ?

N. M. Cette posture est au cœur de la deuxième intention de la stratégie du CNETSCO : proposer une évaluation à la fois scientifique et participative. Si l'évaluation n'est pas participative, nous pensons

qu'elle aura du mal à atteindre le terrain. Or nous avons souhaité dès le début que les rapports, les évaluations, les résultats de la recherche soient des outils pour l'action. Nous avons eu immédiatement le souci de diffuser ces résultats, et pour cela, il fallait élaborer une stratégie de diffusion. Très clairement, les conférences de consensus sont des véhicules de cette stratégie. Les idées ne volent pas. Si on ne pense pas à une stratégie de diffusion des résultats

“

Nous avons souhaité que les résultats de la recherche soient des outils pour l'action

”

des évaluations et des résultats scientifiques, depuis le monde de la recherche jusqu'aux praticiens, cela ne se fait pas. De plus, en demandant aux acteurs de terrain de s'investir dans l'écriture des recommandations, on cherche à obtenir un enrôlement de leur part dans ce processus d'évaluation.

Ce qu'ils proposent à davantage de sens, car leurs propositions de recommandations partent d'une bonne connaissance du terrain, de ses forces et de ses contraintes. Pour autant, le CNETSCO n'est pas un modèle d'évaluation participative : les acteurs de terrain ne s'interfèrent pas sur les résultats des évaluations produits par les chercheurs. L'objectif est qu'il y ait une totale transparence sur la production scientifique, sans aucun filtre.

R. G. Chaque rapport, chaque conférence est centrée sur une thématique – les inégalités, le bien-être ou encore le redoublement. Ce dernier thème a fait l'objet d'une conférence de consensus il y a trois ans. A posteriori, quels ont été les effets de ces travaux sur les représentations des acteurs et sur la réalité de terrain sur cette question, toujours centrale dans le débat public ?

N. M. Nous avons choisi de nous emparer de la question du redoublement pour plusieurs raisons. Historiquement, on sait que cette pratique est très répandue en France. Or, sur le même temps, nous pouvons observer qu'elle a peu d'impact sur les apprentissages des élèves à moyen terme, et des

effets très négatifs au niveau psychosocial, notamment chez les enfants qui redoublent au primaire. Parallèlement, nous avons des enseignants qui sont prêts à s'interroger sur cette pratique. Nous avons donc pensé que si nous apportions tous les éléments nécessaires à la réflexion, la communauté éducative pourrait s'en emparer pour faire progresser les pratiques. Il y a eu des politiques de limitation des redoublements, mais leurs effets sont restés modestes. Les enseignants souhaitent faire autre chose que du redoublement, mais ils n'ont pas été accompagnés en matière de formation ou de dispositifs alternatifs pour pouvoir de manière efficace y substituer d'autres pratiques. Et comme il n'y a pas de substitution, il reste des interrogations sur le redoublement.

R. G. Finalement, pour vous, pour le CNESCO, qu'est-ce qu'évaluer une politique publique ?

N. M. Au CNESCO, évaluer une politique publique, ou des dispositifs, c'est d'abord évaluer sa pertinence. La deuxième dimension est celle de sa mise en œuvre, qui demeure une vraie faiblesse en France. Dans ce domaine, nous sommes face à des problèmes d'ineffectivité des politiques publiques. Comme nous sommes dans un modèle descendant dans l'Éducation nationale, on s'est peu soucié de la problématique de la mise en œuvre. Il y a donc de gros décalages entre ce qui est décidé politiquement et ce qui se passe sur le terrain. Le rôle du CNESCO est aussi de regarder cela : ce qui se passe réellement sur le terrain en matière d'application des directives et d'accompagnement de ces dernières. La troisième dimension consiste à regarder si ces politiques ont des effets. Mais cette facette ne peut être évaluée qu'à la condition que les deux précédentes aient été elles-mêmes préalablement évaluées.

